

<https://www.snetap-fsu.fr/Les-personnels-confortent-la-FSU-dans-sa-premiere-place-a-l-Education.html>



Les personnels confortent la FSU dans sa première place à l'Éducation.

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : vendredi 7 décembre 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le 7 décembre 2018.

Dans un contexte de remise en cause par le gouvernement des instances de dialogue social et de marginalisation du rôle des organisations syndicales, la [FSU](#) se félicite de la participation des personnels de l'Éducation nationale (en hausse de 0,9 % par rapport à 2014), qui plus est dans des conditions de vote chaotique dès le premier jour. Avec une augmentation de plus de 6 300 voix pour la FSU par rapport aux élections de 2014, les électeurs et électrices de l'Éducation ont ainsi renouvelé leur confiance aux délégué.es du personnel de la FSU et de ses syndicats pour les représenter. **Ces élections montrent une grande stabilité des résultats entre les différentes organisations.** Le nombre de sièges attribués au [CTM](#) restant même à l'identique.

La FSU reste sans conteste la première fédération de l'Éducation nationale. Un atout considérable pour continuer de défendre au quotidien les personnels dans l'exercice de leurs missions, le bon déroulement de leur carrière mais aussi pour obtenir une meilleure reconnaissance de leurs qualifications et une amélioration de leurs conditions de travail.

La FSU reste également totalement engagée pour défendre et conforter le service public d'éducation au service de la réussite de tous les élèves. Des élèves confrontés aussi aujourd'hui à la prégnance des inégalités sociales ce qui rend urgent la démocratisation du système éducatif.

La FSU reste mobilisée pour donner un avenir à la jeunesse.

Alors que le Ministre cherche à faire croire que les personnels lui accordent un satisfecit permanent contre l'avis des organisations syndicales, ces élections constituent un message fort envoyé par les personnels et il devra en tenir compte tant sur la méthode de concertation que sur le contenu des réformes.